

Pro Senectute

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jenny Humbert-Droz termine l'œuvre qu'il laisse inachevée: le récit de ses Mémoires, soit de 1941 à 1971.

«Les archives des trois premiers tomes avaient été classées. J'ai dû trier la suite. Je voulais terminer le récit de sa vie. J'y ai travaillé près de deux ans. Les archives ont été ensuite transférées à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. C'était un travail énorme, mais il fallait le faire. J'en avais la certitude.»

En 1976, Jenny Humbert-Droz publie un autre ouvrage* plus condensé. Elle y raconte l'histoire de sa vie et de celle de son mari, deux vies exceptionnelles de luttes pour la justice et pour la paix.

Jenny Humbert-Droz est volubile. Les noms, les dates lui viennent sans problème. Elle a aussi le sens de l'humour. A une question sur ses sentiments quand elle a été arrêtée à Zurich en 1939, pour ses activités anti-fascistes, elle répond: «Certes, c'était difficile. Les conditions d'hygiène dans cette prison étaient déplorables. Il vaudrait la peine que j'aie aujourd'hui y jeter un coup d'œil pour voir s'ils ont fait des progrès.»

Simone Forster

* Jenny Humbert-Droz: *Une Pensée, Une Conscience, Un Combat*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1976.

Pro Senectute

(pbs) – Fondation nationale privée, créée il y a 75 ans.

Des comités cantonaux organisent leurs activités en fonction des besoins régionaux. A titre d'exemple, un bref résumé des activités dans le canton de Vaud: PS offre des services: aide au foyer, consultations juridiques et sociales, même à domicile, etc., mais aussi des moyens pour «mieux vivre» tels que le soutien à des groupes auto-gérés: la Fondation vaudoise de groupes d'aînés – 5000 membres, 12000 participants aux activités socio-culturelles – la Fondation vaudoise des clubs sportifs – 4000 sportifs réguliers, pour de la natation, du ski de fond, etc. – des chorales, des centres de rencontres, des excursions, séjours de vacances, voyages, etc.; 80 personnes rétribuées, 500 bénévoles.

*Femmes suisses
depuis 1912*

L'idée marche

Au nom de la purification ethnique

Les organisations humanitaires le confirment, des dizaines de milliers de femmes et de très jeunes filles sont systématiquement violées en ex-Yougoslavie.

«**I**l existe en Bosnie-Herzégovine des camps-bordels où des femmes et des très jeunes filles – certaines auraient moins de 10 ans – sont systématiquement violées et empêchées d'avorter».

Cette accusation est basée sur des témoignages recueillis «tant en Bosnie qu'en Croatie», explique Jasna Koulischer qui, en compagnie de son mari, en a traduits plusieurs. S'il n'y a pas actuellement de chiffres précis sur le nombre de viols commis depuis l'agression contre la Bosnie-Herzégovine, république officiellement reconnue par la communauté internationale en avril 1992, Jasna et Philippe Koulischer dressent une liste qui n'est malheureusement pas exhaustive des atrocités perpétrées contre des milliers de femmes: le chargé d'affaires du gouvernement bosniaque à Genève parle quant à lui de «plus de 30000 jeunes filles violées, ce qui nous pose un problème très grave».

«Ces camps se trouvent le long de la rivière Drina et dans la Bosanska Krajina, précise Jasna Koulischer, et les principaux sont Vilina Vlas à Visegrad, Brezovo Polje près de Brcko, Trnopolje, Teslic (Hôtel Mrakovica), Ripac près de Bihac, Jesenice près de Bosanska Krupa, Kumengrad près de Sanski Most et Sekovici près de Tuzla. Dans ce dernier se trouvent plus de 800 femmes dont 80% de jeunes filles de moins de 15 ans», ajoutent les Koulischer. Pour sa part, Josipa Milas, qui représente l'organisation Mères pour la Paix, fustige «la complicité passive de l'ONU, de la CEE et des coprésidents de la Conférence de Genève,

Vance et Owen, qui ne font rien pour empêcher les milices serbes de perpétrer un véritable génocide».



Leyla Stern, ex-journaliste à la Télévision de Sarajevo, dénonce «la farce qui se joue à Genève».
(Photo H. Salgado)

Leyla Stern a été journaliste à la Télévision de Sarajevo, musulmane mariée à un Juif, elle confirme «cette salle guerre contre les femmes, digne du Moyen Age alors que nous sommes à la veille de l'an 2000 et que nous avons tout de même l'ONU, la Commission des droits de l'homme et le droit humanitaire!» Et notre interlocutrice de dénoncer «la farce qui se joue à Genève, dans une conférence où, pendant que ces messieurs se disputent sur des termes, des femmes et des enfants meurent à chaque minute de faim, de froid et des obus qui ne cessent de pleuvoir sur eux».

Confirmation officielle

Le viol de ces milliers de très jeunes filles est particulièrement odieux, car «les Serbes pratiquent d'un côté la purification ethnique et de l'autre obligent leurs victimes à enfanter des futurs tchetniks», clame Josipa Milas. A la question de savoir comment les autorités bosniaques et croates (puisque la plupart de ces jeunes filles se trouvent dans des camps de réfugiés, de l'autre côté de la frontière) peuvent résoudre ce terrible fléau social, Josipa Milas s'écrie: «Il faudrait envoyer tous ces bébés dans les Etats qui ont soutenu et qui soutiennent toujours les Serbes, dans les pays de la CEE par exemple, puisque les



Au nom des Mères pour la Paix, Josipa Milas blâme la complicité passive de l'ONU et de la CEE.
(Photo H. Salgado)